

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du MARDI 17 OCTOBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 17 octobre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 10

Monsieur Michel DAUMIN, Maylis JEANNEST, Caroline BOHAIN, Lucas LEFEBVRE, Lucas BOUTILLIER, Charlotte RENARD, Daniel BROOD, Aymeric BOURLEAU, Loïc LALYS, Evelyne BOURRELIER

Absents suppléés : 3

Mohammed BENLAHSEN par Virginie LE MEN
Cloé RIBETTE par Félix BODOULE-SOSSO
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE

Procuration : 3

Miryam BERCHER donne procuration à Virginie LE MEN
Jérôme FORTIN donne procuration à Monsieur DAUMIN
Dominique PIERRE donne procuration à Caroline BOHAIN

Excusés : 12

Julien LABIT
Laurent TAPADINHAS
Hilaire MULTON
Patrick OLIVIER
Adnane AKABLI
Benoit VALLET
Nicolas DE FREITAS
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL
Camille TEMZI
Claire ROSSI
Nathalie LEBAS

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Karine DEFEUARDENT, Stéphanie ROUTIER, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 09h35.

Délibération n° 21 - 2023

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du mardi 17 octobre 2023

Budget rectificatif n°2/2023

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Le budget rectificatif n°2/2023 est adopté.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 17 octobre 2023

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 16
Membres en exercice : 28	Abstention : 5	Pour : 9
Quorum : 10	Votant :	Contre : 2
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 3		
Total : 16		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 17 octobre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Secrétaire Général de Région
Académique, Hauts-de-France


Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du MARDI 17 OCTOBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 17 octobre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 10

Monsieur Michel DAUMIN, Maylis JEANNEST, Caroline BOHAIN, Lucas LEFEBVRE, Lucas BOUTILLIER, Charlotte RENARD, Daniel BROOD, Aymeric BOURLEAU, Loïc LALYS, Evelyne BOURRELIER

Absents suppléés : 3

Mohammed BENLAHSEN par Virginie LE MEN
Cloé RIBETTE par Félix BODOULE-SOSSO
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE

Procuration : 3

Miryam BERCHER donne procuration à Virginie LE MEN
Jérôme FORTIN donne procuration à Monsieur DAUMIN
Dominique PIERRE donne procuration à Caroline BOHAIN

Excusés : 12

Julien LABIT
Laurent TAPADINHAS
Hilaire MULTON
Patrick OLIVIER
Adnane AKABLI
Benoit VALLET
Nicolas DE FREITAS
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL
Camille TEMZI
Claire ROSSI
Nathalie LEBAS

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Karine DEFEUARDENT, Stéphanie ROUTIER, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 09h35.

Délibération n° 22 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du mardi 17 octobre 2023**

Délégation de signature accordée au Directeur Général, Monsieur Laurent POTIÉ

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La délégation de signature accordée au Directeur Général, Monsieur Laurent POTIÉ, est adoptée.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 17 octobre 2023

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 16
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 16
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 3		
Total : 16		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 17 octobre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Secrétaire Général de Région
Académique, Hauts-de-France


Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du MARDI 17 OCTOBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 17 octobre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 10

Monsieur Michel DAUMIN, Maylis JEANNEST, Caroline BOHAIN, Lucas LEFEBVRE, Lucas BOUTILLIER, Charlotte RENARD, Daniel BROOD, Aymeric BOURLEAU, Loïc LALYS, Evelyne BOURRELIER

Absents suppléés : 3

Mohammed BENLAHSEN par Virginie LE MEN
Cloé RIBETTE par Félix BODOULE-SOSSO
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE

Procuration : 3

Miryam BERCHER donne procuration à Virginie LE MEN
Jérôme FORTIN donne procuration à Monsieur DAUMIN
Dominique PIERRE donne procuration à Caroline BOHAIN

Excusés : 12

Julien LABIT
Laurent TAPADINHAS
Hilaire MULTON
Patrick OLIVIER
Adnane AKABLI
Benoit VALLET
Nicolas DE FREITAS
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL
Camille TEMZI
Claire ROSSI
Nathalie LEBAS

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Karine DEFEUARDENT, Stéphanie ROUTIER, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 09h35.

Délibération n° 23 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du mardi 17 octobre 2023**

Vente de biens réformés sur le site des domaines

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La vente de biens réformés sur le site des domaines est adoptée.


Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 17 octobre 2023

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 16
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 16
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 3		
Total : 16		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 17 octobre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Secrétaire Général de Région
Académique, Hauts-de-France


Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du MARDI 17 OCTOBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 17 octobre 2023 à 09h30.

Etai^ent présents : 7

Monsieur Michel DAUMIN, Maylis JEANNEST, Caroline BOHAIN, Lucas LEFEBVRE, Lucas BOUTILLIER, Charlotte RENARD, Daniel BROOD

Absents suppléés : 3

Mohammed BENLAHSEN par Virginie LE MEN
Cloé RIBETTE par Félix BODOULE-SOSSO
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE

Procuration : 3

Miryam BÉRCHER donne procuration à Virginie LE MEN
Jérôme FORTIN donne procuration à Monsieur DAUMIN
Dominique PIERRE donne procuration à Caroline BOHAIN

Excusés : 15

Julien LABIT
Laurent TAPADINHAS
Hilaire MULTON
Patrick OLIVIER
Adnane AKABLI
Benoit VALLET
Nicolas DE FREITAS
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL
Camille TEMZI
Claire ROSSI
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Loïc LALYS
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Karine DEFEUARDENT, Stéphanie ROUTIER, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 09h35.

Délibération n° 24 - 2023

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du mardi 17 octobre 2023

Remise gracieuse concernant un personnel de l'établissement

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La remise gracieuse concernant un personnel de l'établissement est adoptée pour un montant de 649,07 euros

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 17 octobre 2023

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 13
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 13
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 10	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 3		
Total : 13		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 17 octobre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Secrétaire Général de Région
Académique, Hauts-de-France


Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du MARDI 17 OCTOBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 17 octobre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 7

Monsieur Michel DAUMIN, Maylis JEANNEST, Caroline BOHAIN, Lucas LEFEBVRE, Lucas BOUTILLIER, Charlotte RENARD, Daniel BROOD

Absents suppléés : 3

Mohammed BENLAHSEN par Virginie LE MEN
Cloé RIBETTE par Félix BODOULE-SOSSO
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE

Procuration : 3

Miryam BERCHER donne procuration à Virginie LE MEN
Jérôme FORTIN donne procuration à Monsieur DAUMIN
Dominique PIERRE donne procuration à Caroline BOHAIN

Excusés : 15

Julien LABIT
Laurent TAPADINHAS
Hilaire MULTON
Patrick OLIVIER
Adnane AKABLI
Benoit VALLET
Nicolas DE FREITAS
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL
Camille TEMZI
Claire ROSSI
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Loic LALYS
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Karine DEFEUARDENT, Stéphanie ROUTIER, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 09h35.

Délibération n° 25 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du mardi 17 octobre 2023**

Concessions de logement

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Les concessions de logement sont adoptées.

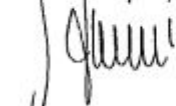
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 17 octobre 2023

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 13
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 13
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 10	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 3		
Total : 13		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 17 octobre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Secrétaire Général de Région
Académique, Hauts-de-France


Michel DAUMIN